

Le programme national de réforme de la Belgique.

Effets macroéconomiques de réductions de charges sur le travail

Septembre 2007

*D. Bassilière, db@plan.be,
F. Bossier, fb@plan.be,
I. Lebrun, il@plan.be,
P. Stockman, ps@plan.be*

Abstract - Every three years, each EU member state is required to set out its political priorities related to economic growth and job creation in a so-called National Reform Programme (NRP). Gauged by the latest medium-term economic outlook produced by the Federal Planning Bureau, compliance with the main macroeconomic objectives contained in the Belgian NRP will still require sizable efforts, especially regarding the labour market. Furthermore, our analysis shows that reducing social security contributions in order to lower the tax wedge on labour as foreseen in the NRP, is efficient in increasing the employment rate, especially when targeted at low wage earners, but also that such policies have a negative effect on the objectives related to public finances and CO₂ emissions.

Jel Classification - C53, E24, E6, J3, H30

Keywords - economic reforms, labour costs, unemployment

Acknowledgements - The authors wish to thank their colleagues Michel Englert and Luc Masure, as well as the participants to the 2007 CMTEA Conference, for their valuable comments.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Comparaison entre objectifs du PNR et résultats des perspectives de mai 2007	2
3. Variantes de réduction des charges pesant sur le travail	4
3.1. Modalités des variantes	4
3.1.1. Deux scénarios salariaux	4
3.1.2. Réduction des charges sur le travail	5
3.2. Résultats des variantes	7
4. Conclusion	12
5. Annexe: Evolution du NAIRU dans les quatre variantes envisagées	13

1. Introduction

En mars 2005, le Conseil européen a décidé d'axer davantage la stratégie de Lisbonne, née cinq ans plus tôt dans la ville qui porte son nom, sur la croissance et l'emploi. La stratégie de Lisbonne renouvelée implique l'établissement des "lignes directrices intégrées" qui englobent tant les grandes orientations des politiques économiques que les lignes directrices européennes pour l'emploi. Les lignes directrices intégrées constituent dorénavant l'instrument central de la coordination de la politique économique au sein de l'Union européenne.

Le Programme National de Réforme (PNR), élaboré tous les trois ans par chaque Etat membre de l'UE, assure la transposition des objectifs européens au niveau national. Le premier programme de cet ordre, préparé en octobre 2005, couvre la période 2005-2008. Dans le courant des deuxième et troisième années du cycle (2006 et 2007), les Etats membres rédigent des rapports d'avancement décrivant les progrès engrangés dans la réalisation des priorités et la manière dont ces priorités ont, le cas échéant, évolué. En 2008, de nouvelles lignes directrices intégrées seront fixées et de nouvelles priorités seront reprises dans les PNR nationaux.

Le Programme National de Réforme 2005-2008 pour la Belgique propose six voies pour stimuler la croissance et l'emploi. Chacune de ces voies est assortie d'un ou deux objectifs globaux dont certains sont chiffrés à l'horizon 2010. Le premier chapitre du présent working paper vise précisément à comparer, pour cet horizon, certains de ces objectifs avec les résultats obtenus dans les dernières perspectives économiques du Bureau fédéral du Plan. Cette projection de référence est établie à politique inchangée et les analyses en variante permettent d'illustrer les risques potentiels inhérents à ce scénario et l'impact de mesures nouvelles de politique économique. Au chapitre suivant, les perspectives servent dès lors de scénario de référence pour tester les effets d'une politique de réduction des charges sociales visant à réduire le coût du travail, comme prévu dans le PNR. En particulier, l'impact d'une telle politique sur les autres objectifs retenus par le PNR est analysé.

2. Comparaison entre objectifs du PNR et résultats des perspectives de mai 2007

Les perspectives économiques du Bureau fédéral du Plan ont pour but de présenter une projection à moyen terme dans un cadre s'efforçant de prendre en compte l'ensemble des cohérences macroéconomiques. Cette projection présente les caractéristiques suivantes:

1. pour l'année en cours, les estimations sont fournies par les prévisions sur base trimestrielle contenues dans le Budget économique;
2. l'horizon de projection est de cinq ans au-delà de l'année en cours;
3. l'environnement international est principalement basé sur le scénario à moyen terme produit par l'OCDE;
4. l'hypothèse de politique inchangée, en particulier pour la politique budgétaire et sociale, implique que seules les mesures déjà décidées sont prises en considération;
5. l'ensemble est simulé à l'aide du modèle macro-sectoriel HERMES¹.

Il s'agit donc bien d'une projection conditionnelle et non d'une prévision dans la mesure où aucune anticipation de politiques nouvelles n'est faite dans le scénario de référence, même si un tel changement s'avère probable vu les résultats de la projection. En d'autres termes, le comportement des décideurs politiques belges n'est pas rendu endogène dans ces perspectives².

Le tableau 1 présente quelques résultats macroéconomiques importants des perspectives de mai 2007 et les compare aux taux de croissance moyens observés sur la période 2001-2006. Grâce notamment à un environnement international nettement plus porteur, le PIB en volume de la Belgique devrait croître plus rapidement sur la période de projection qu'au cours des six dernières années écoulées. Cette croissance plus forte serait tirée aussi bien par la consommation privée que par l'investissement. L'inflation, mesurée par le déflateur de la consommation privée, devrait se maintenir en deçà de la barre des 2 % et l'emploi devrait continuer à progresser de façon relativement importante.

Tableau 1 - Quelques résultats macroéconomiques importants des perspectives 2007-2012
(taux de croissance en pour cent)

	2001-2006	2007-2012
Marchés potentiels d'exportation pour la Belgique	5,4	6,9
PIB en volume	1,7	2,1
Dépenses de consommation finale privée	1,3	1,8
Formation brute de capital fixe	2,2	2,7
Exportations nettes (contribution)	0,2	0,2
Déflateur de la consommation finale privée	2,1	1,9
Emploi intérieur	0,7	0,9

1. "Une nouvelle version du modèle HERMES", Bureau fédéral du Plan, Working Paper 05-04, décembre 2004.
2. Le modèle HERMES n'intègre pas de fonction de réaction en matière de finances publiques. La politique monétaire est toutefois endogène par rapport au scénario international retenu. En particulier, l'évolution des taux d'intérêt à court terme est déterminée sur base d'une règle de Taylor. Voir à ce sujet Befy et al., OECD, Economics Department Working Papers no. 482.

Le tableau 2 compare les principaux objectifs macroéconomiques chiffrés du PNR belge à l'horizon 2010 en matière de finances publiques, de fiscalité, d'emploi et d'émissions de gaz à effet de serre aux résultats en la matière des perspectives économiques de mai 2007. Rappelons que ces dernières sont, de par le caractère cohérent des perspectives, conditionnées par le profil de croissance économique présenté ci-avant.

Tableau 2 - Comparaison des principaux objectifs du PNR et des perspectives économiques à l'horizon 2010^a

	Objectif	Perspectives de mai 2007
Solde budgétaire (en % du PIB)	0,9	-0,1
Dette publique (en % du PIB)	<60 (en 2014)	69,5 (en 2012)
Réduction de la pression fiscale et parafiscale sur le travail entre 2005 et 2010 (en % du PIB)	2,2	0,75
Taux d'emploi (en % pop. 15-64 ans)	70	63,8
(taux d'emploi des 55 ans et plus)	augmentation plus rapide que la moyenne européenne entre 2005 et 2010	34,6-->38,6
Emissions de GES en millions de tonnes d'équivalent CO ₂ (moyenne 2008-2012)	135,9	141,8

a. Sources: *Programme National de Réforme 2005-2008 pour la Belgique*, Rapport de progrès 2006 et *Perspectives économiques 2007-2012*, Bureau fédéral du Plan, mai 2007.

Même si tous les indicateurs évoluent dans la bonne direction entre 2005 et 2010, aucun des objectifs du PNR ne serait atteint dans l'état actuel des décisions prises. D'après les résultats des perspectives, un surplus budgétaire porté à 0,9 % du PIB en 2010 impliquerait un effort additionnel de l'ordre de 1 % du PIB. Le niveau de la pression fiscale et parafiscale devrait également faire l'objet de réductions nouvelles si le gouvernement veut atteindre l'objectif fixé en 2010. Une telle politique est précisément envisagée au chapitre suivant. Toujours d'après les perspectives, le taux d'emploi (en pour cent de la population 15-64 ans) serait en progression et passerait ainsi de 62,2 % en 2006 à 63,8 % en 2010, restant ainsi très en deçà de l'objectif fixé à 70 %. Le taux d'emploi des travailleurs âgés serait toutefois en forte augmentation¹. Enfin, la baisse des émissions de gaz à effets de serre (GES) ne serait pas suffisante pour satisfaire aux engagements prévus par le Protocole de Kyoto et repris dans le PNR.

Dans le chapitre suivant, nous analysons les effets d'une politique de réduction des cotisations sociales - sous différentes modalités - visant à satisfaire l'objectif de réduction de la pression fiscale et parafiscale et examinons son impact sur les autres objectifs du PNR.

1. L'objectif cité dans le PNR est toutefois impossible à chiffrer à l'heure actuelle dans la mesure où il se réfère à une moyenne de l'UE non encore observée.

3. Variantes de réduction des charges pesant sur le travail

Un des volets du Programme National de Réforme de la Belgique a trait, comme on l'a vu, à une réduction des charges pesant sur le facteur travail. L'objectif de ce chapitre est d'illustrer les impacts sur l'emploi, mais aussi sur les autres objectifs de la politique économique, d'une baisse de charges réalisée dans ce cadre.

Les variantes ont été réalisées en partant d'une simulation de base pour l'économie belge, calculée à l'aide du modèle HERMES sur la période 2007-2012. Il s'agit en l'occurrence de la projection de moyen terme 2007-2012, publiée par le Bureau fédéral du Plan en mai 2007.

3.1. Modalités des variantes

3.1.1. Deux scénarios salariaux

Le modèle HERMES a été simulé selon deux scénarios salariaux.

La première modalité suppose que les mesures testées (les réductions de charges) sont sans effet sur la négociation salariale. Le taux de salaire brut hors index est alors, dans les différentes variantes, identique à celui de la projection de référence, dans laquelle le salaire est déterminé sur base de la norme salariale fixée tous les deux ans en application de la loi de 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. Dans la projection de référence, le coût salarial dans l'économie belge évolue en projection parallèlement au coût salarial moyen des trois économies voisines (Allemagne, France, Pays-Bas)¹.

Selon cette modalité, les réductions de cotisations sociales patronales supposent dès lors une pleine répercussion de la mesure sur le coût salarial, alors que les réductions portant sur les prélèvements affectant directement les revenus des ménages (cotisations sociales personnelles, IPP) laissent ce coût salarial pratiquement inchangé.

Une deuxième option de modélisation qui vise à tenir compte d'une possible répercussion directe des taux de prélèvement obligatoire sur la négociation salariale a également été testée. Elle consiste à combiner le modèle HERMES avec le modèle LABMOD, en greffant sur le premier les résultats du second en matière de formation des salaires.

Pour rappel, le modèle macro-économique LABMOD² a été développé spécifiquement pour l'analyse des politiques d'emploi. Ce modèle, construit pour le secteur marchand, suppose que le travail est homogène (autrement dit, il ne fait pas la distinction entre différents types de travail, p. ex. entre le travail très qualifié et peu qualifié, ou entre les catégories de travail distinguées par

1. L'évolution du coût salarial moyen des trois économies voisines est elle-même reprise de la projection à moyen terme de l'OCDE (cf. *The OECD Medium-Term Reference Scenario EO80*, December 2006).
 2. "Een nieuw macro-econometrisch arbeidsmarktmodel: schatting, basissimulatie en arbeidsmarktbeleidsimulaties / Un nouveau modèle macro-économétrique du marché du travail: estimation, simulation de base et simulations de politiques d'emploi", Bureau fédéral du Plan, Working Paper 13-03.

le modèle HERMES); il détermine le processus de production, la formation des salaires et des prix, l'utilisation du travail et du capital, un processus d'appariement allant de pair avec un coût de travail supplémentaire, ainsi que la vitesse à laquelle l'économie retrouve un équilibre à long terme après un choc lié à une politique ou au contexte externe. A long terme, la production dépend de la disponibilité du capital et du travail eu égard aux prix relatifs. A court terme, l'activité économique est plutôt déterminée par la demande via le revenu disponible des ménages, les investissements des entreprises, la demande mondiale et la compétitivité-prix vis-à-vis des producteurs étrangers. Dans l'une des deux versions du modèle - soit la version "droit à gérer" - le niveau des salaires réels (hors coût d'appariement) est fixé par négociation entre syndicats et entreprises et dépend de la productivité, du coin fiscal, du taux de remplacement entre les allocations de chômage et le salaire net, et du taux de chômage.

Enfin, il convient de mentionner une troisième modalité, qui n'a toutefois pas été mise en oeuvre dans le cas présent¹. Cette modalité suppose que, conformément à une tendance de long terme identifiée par les estimations économétriques, l'évolution du salaire brut hors index dépend de la variation des productivités et d'un effet de Phillips via le taux de chômage. Dans ce scénario, les effets macroéconomiques des mesures se répercutent sur le cheminement des salaires, avec une importante rétroaction sur les agrégats macroéconomiques. Il est important de noter que le coin salarial n'a pas d'impact direct sur la formation des salaires bruts hors index et que, par conséquent, le coût salarial est influencé directement par les cotisations sociales des employeurs, mais pas directement par les cotisations sociales personnelles ou par l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cependant, en cas de réduction des cotisations sociales employeurs, la diminution des charges salariales -et, partant, la création d'emploi- est partiellement neutralisée par une hausse du taux de salaire brut suscitée par la baisse du taux de chômage. L'impact des autres mesures sur le coût salarial dépend entièrement de leur rétroaction macroéconomique.

Mentionnons également que, quelle que soit la configuration salariale considérée, l'hypothèse d'une offre de travail inélastique (ne dépendant donc pas de l'évolution des salaires ou de l'activité) a été posée.

3.1.2. Réduction des charges sur le travail

Comme mentionné au chapitre précédent, le PNR belge stipule que les charges pesant sur le travail devraient être réduites de l'équivalent de 2,2 % du PIB entre 2005 et 2010.

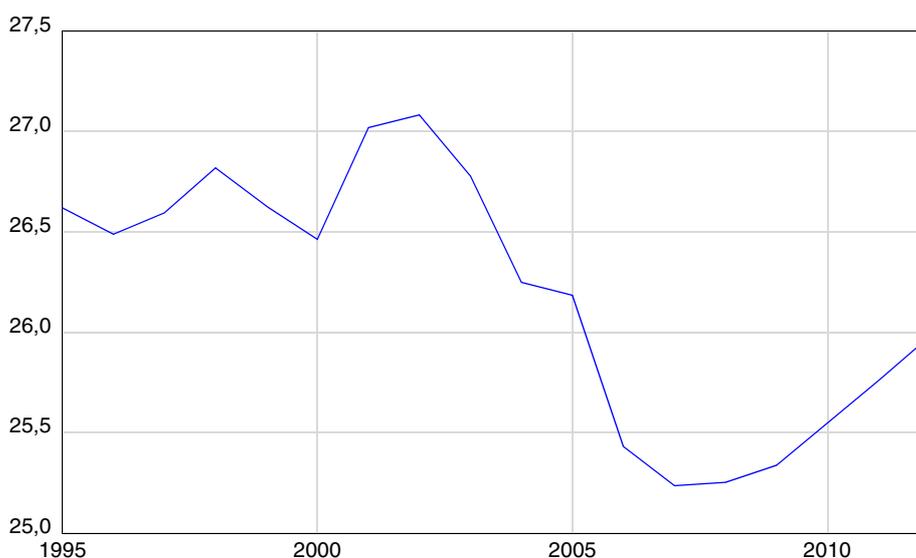
Le graphique suivant fournit l'évolution de la pression fiscale et parafiscale sur le travail de la projection de référence². Comme on le voit, les charges pesant sur le travail³ ont assez nettement baissé depuis 2002 (mais se sont encore accrues entre 2000 et 2002) et se réduiraient encore jusqu'en 2007 pour se redresser ensuite quelque peu. Ce recul est imputable, tant à une baisse de la pression fiscale qu'à une réduction de la pression parafiscale: baisse de l'équivalent de 0,8 % du

1. Pour un examen de résultats relatifs à cette modalité, voir "*Variantes de réduction des cotisations sociales et de modalités de financement alternatif*", Bureau fédéral du Plan, Planning Paper 97, janvier 2005.
2. Données observées de 1995 à 2005; données simulées à partir de 2006 (projection 2007-2012 de mai 2007).
3. Il s'agit d'une estimation: les charges pesant sur le travail sont obtenues en sommant les cotisations sociales employeurs, les cotisations sociales personnelles et l'impôt sur le revenu des ménages hors précompte mobilier.

PIB, entre 2003 et 2007, pour la pression fiscale, due en grande partie à la réforme fiscale de 2001; réduction de l'équivalent de 0,7 % du PIB pour la pression parafiscale, résultant essentiellement des différentes mesures d'allègement des charges introduites ces dernières années. Après 2007, les charges pesant sur le travail progressent à nouveau, en % du PIB. Cette progression résulte notamment de l'effet haussier automatique découlant de la progressivité (en ce qui concerne la pression fiscale) et de l'érosion de certaines mesures de réduction des cotisations, en raison de leur caractère forfaitaire et dégressif (en ce qui concerne la pression parafiscale).

Malgré la baisse de charges sur le travail observée entre 2005 et 2007 et compte tenu du redressement projeté de ces charges entre 2007 et 2010, l'effort de réduction de charges mentionné dans le PNR ne serait qu'en partie rencontré: le supplément de baisse de charges à injecter pour respecter l'objectif culminerait, en 2010, à environ 1,5 % du PIB (soit un montant atteignant environ 5,5 milliards d'euros en 2010).

Graphique 1 - Charges fiscales et parafiscales sur le travail
(en % du PIB)



Les réductions de charges sont introduites selon les modalités suivantes:

- elles ne concernent que des réductions de cotisations sociales, personnelles et patronales. Aucune mesure de réduction de l'impôt sur le revenu des ménages n'est donc envisagée dans le cadre de cette étude¹.
- les réductions de cotisations sociales patronales sont introduites de manière générale (le même pourcentage de baisse est appliqué aux salariés des différentes branches d'activité mar-

1. Une estimation des effets d'une baisse (hausse) de l'Impôt des Personnes Physiques peut être trouvée dans: "Simulations with the HERMES II model for Belgium", Bureau fédéral du Plan, Working Paper 11-00, décembre 2000, et "Variantes de réduction des cotisations sociales et de modalités de financement alternatif", Bureau fédéral du Plan, Planning Paper 97, janvier 2005.

chande) ou sont ciblées sur les bas salaires; les réductions de cotisations sociales personnelles sont, quant à elles, introduites sans ciblage, quel que soit le scénario envisagé.

- les réductions sont introduites de manière progressive entre 2007 et 2010, puis sont maintenues (entre 2010 et 2012) en % du PIB.

Sur l'ensemble des réductions de charges envisagées, 61 % sont imputés aux cotisations sociales employeurs, les 39 % restants l'étant aux cotisations personnelles. Cette répartition a été fixée en se basant sur l'importance relative des différentes formes de recettes de cotisations sociales en 2005.

Au total, quatre variantes ont donc été réalisées:

- deux variantes s'inscrivent dans la logique du maintien du taux de salaire brut hors index à son niveau de la simulation de base et considèrent, outre la baisse de cotisations sociales personnelles, deux modalités de baisse des cotisations sociales patronales: une baisse générale et une baisse ciblée sur les bas salaires;
- deux variantes tiennent compte d'une possible répercussion directe des taux de prélèvement obligatoire sur la négociation salariale. Ces deux variantes admettent également deux modalités possibles de baisse des cotisations patronales, outre la baisse de cotisations sociales personnelles.

On notera que dans le cas de la modalité retenant une réduction générale des cotisations sociales patronales, la baisse de cotisation s'élève au maximum à 12,4 % du taux de cotisation patronal légal. Si la réduction est ciblée sur les bas salaires, la baisse de cotisation représenterait plus de 60 % du taux légal!

Quant aux cotisations personnelles, celles-ci seraient réduites, en 2010, de près de 20 % (soit une baisse de près de 2 points).

3.2. Résultats des variantes

Les principaux résultats des variantes sont repris dans les tableaux suivants. Le tableau 3 reprend les principaux résultats macroéconomiques, le tableau 4 concerne les indicateurs d'emploi, alors que le tableau 5 a trait aux résultats en matière de finances publiques.

Dans le cas où le modèle fonctionne en salaires bruts hors index inchangés, la mesure de réduction non ciblée des cotisations sociales patronales et de baisse des cotisations sociales personnelles se traduit par la création de 1 300 emplois en t et de 33 000 emplois après 5 ans. Ces créations d'emploi s'expliquent, d'une part, par la réduction du coût salarial initiée par les réductions de cotisations sociales et, d'autre part, par le soutien à l'activité économique engendré par la mesure. Cet effet de relance est lui-même lié à la hausse des composantes de la demande intérieure (en raison de l'accroissement du revenu disponible des ménages et de l'amélioration de la rentabilité des entreprises), mais trouve également son origine dans la hausse des exportations (effet de compétitivité).

Dans le cas où la mesure de baisse des cotisations personnelles s'accompagne d'une réduction des cotisations patronales ciblée sur les bas salaires, les gains en emplois sont encore plus importants, approchant les 50 000 unités à moyen terme. Cette mesure semble donc être plus efficace pour l'emploi qu'une mesure générale; de plus, le coût budgétaire par emploi créé atteint ici 84 000 euros en t+5 contre 112 000 euros en l'absence de ciblage.

L'adoption de la modalité salariale avec libre négociation des salaires tend, de manière générale, à accentuer les effets positifs de la mesure (ciblée ou non). Les gains en emplois sont en effet plus importants et l'on note un effet plus positif sur l'activité économique. Cet effet est lié à une chute plus importante du salaire horaire réel dans cette modalité (voir tableau 4). Cette plus forte baisse du salaire réel des entreprises entraîne elle-même une plus forte hausse de l'emploi et, parallèlement, on note des gains plus importants pour la compétitivité et la rentabilité des entreprises, avec des retombées positives pour le commerce extérieur. Au total, ce type de scénario salarial permet de créer près de 40 000 emplois à moyen terme, en cas de réduction des cotisations personnelles associée à une réduction non ciblée des cotisations patronales. Dans le cas où la réduction des cotisations patronales est ciblée, les gains en emplois atteignent plus de 55 000 unités en t+5.

Notons enfin que, dans le cadre des variantes, aucune des deux modalités salariales ne peut être identifiée à un calcul du salaire reposant sur une stricte application de la norme salariale (découlant de la loi de 1996). L'application de cette norme supposerait en effet que l'évolution du coût salarial reste alignée sur celle du coût salarial moyen des trois économies voisines. Dans le cadre des exercices que nous présentons, l'introduction des mesures de baisse des charges a toujours pour effet de ralentir la progression du coût salarial, quelle que soit la modalité salariale choisie.

Evolution du salaire horaire réel des entreprises dans le cadre de la libre formation du coût salarial

Le recul du salaire horaire réel est plus accentué dans la modalité avec libre négociation des salaires que dans la modalité avec salaires bruts hors index inchangés. La baisse de la productivité et la hausse du taux de remplacement entre les allocations de chômage et le salaire net contribuent au recul du salaire horaire réel tandis que la baisse du taux de chômage a un effet à la hausse. En ce qui concerne l'impact via le coin fiscal, deux mouvements opposés se manifestent. D'une part, la baisse des cotisations sociales patronales a un impact à la hausse sur le salaire brut horaire réel (la baisse de cotisations ne profite plus seulement aux employeurs, comme dans la version avec salaires bruts hors index inchangés, mais également aux employés). D'autre part, la baisse des cotisations sociales personnelles a, au contraire, un impact à la baisse sur le salaire réel brut (les employeurs profitent en partie de la baisse des cotisations personnelles). Comme l'indiquent les résultats au tableau page 11, au total, ce sont les effets à la baisse qui l'emportent. Le recul du salaire réel est encore accentué dans le cas du ciblage sur les bas salaires, puisqu'il entraîne une substitution en faveur de cette catégorie de travailleurs et donc un recul plus prononcé du taux moyen de cotisations patronales (ce qui a pour effet de réduire le salaire moyen de l'ensemble du secteur marchand).

Les graphiques 2 et 3 repris en annexe montrent l'évolution du NAIRU¹ dans les différents scénarios et les deux modalités. A salaire brut hors index inchangé, la réduction des cotisations patronales se traduit intégralement en baisse du salaire coût impliquant une diminution du taux de chômage structurel par rapport au scénario de référence de respectivement 0,5 et 0,8 point de pourcentage en 2012 selon que la réduction de cotisations patronales soit générale ou ciblée. La réduction plus forte dans le cas du ciblage résulte de la pression à la baisse sur les salaires exercée par les substitutions en faveur des bas salaires. Dans la modalité de libre négociation des salaires, la réduction est légèrement supérieure (soit respectivement 0,6 et 0,9 point de pourcentage en 2012)². Comme mentionné dans l'encadré, les effets à la baisse sur les salaires bruts d'une réduction des cotisations personnelles domine les effets à la hausse provoqués par les réductions de cotisations patronales.

Au total, la réduction des charges sur le travail permet incontestablement d'augmenter le taux d'emploi et a un effet positif pour l'activité économique. Le constat est moins réjouissant en ce qui concerne deux autres objectifs du PNR en matière de solde budgétaire et d'émissions de gaz à effet de serre.

En ce qui concerne les finances publiques (voir tableau 5 pour des résultats détaillés), les effets positifs de la mesure simulée permettent, certes, de réduire le coût initial de l'opération, mais cette compensation n'est que partielle et la capacité de financement publique tend, en fin de compte, à se réduire par rapport à la simulation de base³. Plus précisément, le taux d'autofinancement de la mesure varie entre 27 et 37 %: il est le plus bas dans le cas de la mesure avec ciblage, qui, du fait d'une substitution en faveur d'emplois à bas salaires, tend à ralentir la progression de la masse salariale (et, donc, a des effets moins positifs pour le rendement de l'IPP et, au total, entraîne des effets plus négatifs pour les cotisations sociales, qui reculent plus en cas de ciblage sur les bas salaires). Quelle que soit l'option choisie, le solde public est détérioré, mais cette détérioration est plus forte dans le cas de la mesure ciblée sur bas salaires (voir tableau 5). Dès lors, une réduction des charges sur le travail, selon les modalités décrites ci-dessus, remettrait en cause le léger surplus budgétaire calculé dans la simulation de référence pour l'horizon 2012 et se traduirait par la réapparition d'un déficit, pouvant atteindre, dans le plus mauvais des cas, l'équivalent de 1 % du PIB à moyen terme.

Par ailleurs, l'effet de relance de la mesure entraîne également une remontée (certes limitée) des émissions de GES à moyen terme, rendant de ce fait encore plus problématique le respect des objectifs du protocole de Kyoto à l'horizon 2008-2012.

-
1. Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment. Pour la méthode de calcul, voir: *Perspectives économiques 2006-2011*, Bureau fédéral du Plan, mai 2006.
 2. Notons que la baisse du NAIRU est plus modeste dans le scénario de référence de la deuxième modalité car la formation des salaires y est déterminée par les équations du modèle LABMOD et non pas sur base de l'évolution supposée dans les pays voisins. La baisse sensible du NAIRU dans les perspectives 2007-2012 s'inscrit dans un scénario où les réformes déjà engagées sur le marché du travail contribuent à ce recul.
 3. Ce résultat est obtenu en dépit d'une hausse des recettes fiscales directes (favorablement influencées par le gonflement des assiettes de taxation: masses salariales brutes et excédents d'exploitation). Notons que ces effets favorables expliquent qu'au total, la réduction de la pression fiscale et parafiscale sur le travail n'atteint finalement pas les 2,2 % escomptés au départ (voir tableau 6).

Tableau 3 - Synthèse des résultats des variantes de réduction de cotisations sociales (patronales et personnelles): Indicateurs macroéconomiques de base
(différences en % par rapport à la simulation de base)

	Salaires bruts hors index inchangés				Libre formation du coût salarial			
	Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires		Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires	
	t	t+5	t	t+5	t	t+5	t	t+5
PIB	0,02	0,53	0,03	0,66	0,03	0,59	0,03	0,72
Consommation privée	0,04	0,95	0,05	1,18	0,04	0,98	0,05	1,20
Investissements	0,01	0,45	0,01	0,40	0,01	0,42	0,01	0,43
Demande intérieure	0,03	0,66	0,03	0,78	0,03	0,68	0,03	0,79
Exportations	0,00	0,14	0,00	0,17	0,00	0,17	0,01	0,21
Importations	0,01	0,22	0,01	0,24	0,01	0,22	0,01	0,23
Prix de la consommation privée	-0,02	-0,57	-0,03	-0,87	-0,03	-0,74	-0,04	-1,03
Déflateur du PIB	-0,04	-0,84	-0,04	-1,15	-0,05	-1,07	-0,05	-1,38
Emploi total								
. en milliers	1,34	32,65	1,66	49,84	1,68	38,98	2,00	55,61
. en %	0,03	0,73	0,04	1,11	0,04	0,87	0,05	1,25
Productivité par tête (secteur marchand)	-0,01	-0,31	-0,02	-0,62	-0,01	-0,42	-0,02	-0,73
Revenu disponible réel des ménages	0,10	1,23	0,10	1,14	0,09	1,14	0,08	1,05
Solde extérieur courant (en % du PIB)	-0,02	-0,35	-0,02	-0,41	-0,02	-0,36	-0,02	-0,42
Capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques								
. en milliards d'euros	-0,37	-3,67	-0,38	-4,19	-0,40	-3,73	-0,41	-4,25
. en % du PIB	-0,11	-0,92	-0,12	-1,05	-0,12	-0,93	-0,13	-1,06
Emissions de gaz à effet de serre								
. en millions de tonnes d'équivalent CO ₂	0,02	0,44	0,01	0,41	0,02	0,49	0,01	0,46
. en %	0,01	0,31	0,01	0,29	0,01	0,35	0,01	0,32

Tableau 4 - Synthèse des résultats des variantes de réduction de cotisations sociales (patronales et personnelles): Indicateurs relatifs à l'emploi
(différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire)

	Salaires bruts hors index inchangés				Libre formation du coût salarial			
	Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires		Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires	
	t	t+5	t	t+5	t	t+5	t	t+5
Emploi total	0,03	0,73	0,04	1,11	0,04	0,87	0,05	1,25
Emploi salarié marchand	0,04	0,75	0,05	1,31	0,05	1,06	0,06	1,47
Coût salarial réel horaire marchand <i>ex post</i>	-0,23	-1,21	-0,27	-3,50	-0,30	-2,63	-0,34	-3,85
Salaire brut réel horaire <i>ex post</i>	0,02	0,05	-0,01	-1,07	-0,04	-0,34	-0,08	-1,43
Coût budgétaire par emploi créé, en milliers d'euros	276,1	112,4	228,9	84,1	238,1	95,9	205,0	76,4

Tableau 5 - Synthèse des résultats des variantes de réduction de cotisations sociales (patronales et personnelles): Finances publiques
(différences en millions d'euros par rapport à la simulation de base)

	Salaires bruts hors index inchangés				Libre formation du coût salarial			
	Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires		Réductions de cotisations sociales non ciblées		Réductions de cotisations sociales ciblées sur bas salaires	
	t	t+5	t	t+5	t	t+5	t	t+5
1. Recettes	-373	-4322	-394	-5368	-409	-4934	-430	-5989
Fiscales	139	1482	133	1148	130	1199	124	859
a. Impôts directs	141	1485	136	1203	134	1274	128	990
Ménages	83	920	68	360	59	644	44	81
Sociétés	59	567	68	845	76	631	85	911
Autres	0	-1	0	-1	0	-1	0	-2
b. Impôts indirects	-2	13	-2	-30	-4	-49	-4	-96
c. Impôts en capital	0	-16	0	-25	-1	-25	-1	-35
Cotisations de Sécurité Sociale	-511	-5713	-525	-6387	-537	-5994	-552	-6671
Autres recettes	-1	-43	-2	-65	-2	-60	-2	-82
2. Dépenses	-8	-654	-11	-1182	-14	-1209	-17	-1742
a. Consommation publique	0	-309	-1	-445	-1	-489	-2	-625
b. Subventions aux entreprises	0	-24	0	-48	0	-37	-1	-61
c. Transferts de sécurité sociale	-11	-718	-14	-1073	-15	-1072	-18	-1425
d. Autres transferts courants	0	-30	0	-44	0	-40	0	-54
e. Dépenses en capital	-2	-73	-1	-89	-2	-92	-2	-109
f. Charges d'intérêts	5	499	5	519	5	520	5	532
3. C.N.F (+) ou B.N.F (-)	-365	-3668	-383	-4186	-395	-3725	-413	-4247
en % du PIB	-0,11	-0,92	-0,12	-1,05	-0,12	-0,93	-0,13	-1,06
4. Solde primaire	-360	-3169	-378	-3667	-390	-3205	-408	-3714

4. Conclusion

Sur base des résultats de la projection 2007-2012, publiée par le Bureau fédéral du Plan en mai 2007, on doit noter que, même si tous les indicateurs évoluent dans le bon sens, des progrès non négligeables sont encore à réaliser en vue de satisfaire aux objectifs du PNR, notamment en ce qui concerne les objectifs relatifs au marché du travail.

Certes, des mesures spécifiques relatives à une baisse des charges pesant sur le travail devraient permettre d'améliorer le diagnostic en matière d'emploi, et ce d'autant plus que les mesures prises sont ciblées sur la catégorie des bas salaires. Toutefois, les mesures simulées semblent encore insuffisantes et, de plus, sont susceptibles de détériorer les résultats concernant d'autres objectifs du PNR (notamment en matière de finances publiques et d'émissions de GES). Dans ce contexte, d'autres mesures visant, soit à garantir de nouvelles ressources fiscales, soit à limiter certaines dépenses devront être étudiées, de telle sorte que les objectifs en matière d'emploi et de budget restent compatibles.

Par ailleurs, les réformes structurelles menées actuellement et visant à donner une impulsion nouvelle à la croissance potentielle du pays pourraient, par conséquent, faciliter la recherche d'une telle compatibilité.

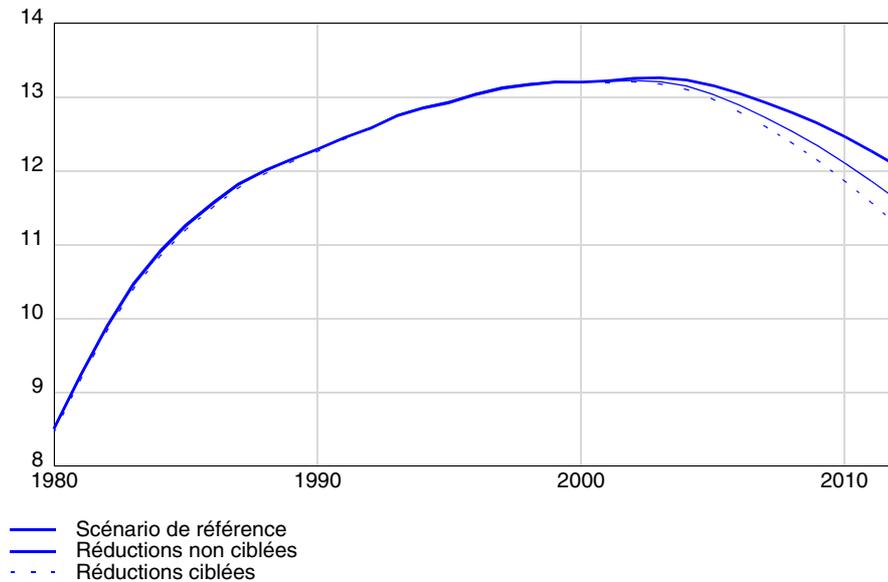
Tableau 6 - Comparaison des objectifs du PNR avec les résultats obtenus en variante^a, année 2010

	Objectif	Variante
Solde budgétaire (en % du PIB)	0,9	-1,2
Dette publique (en % du PIB)	<60 (en 2014)	73 (en 2012)
Réduction de la pression fiscale et parafiscale sur le travail entre 2005 et 2010 (en % du PIB)	2,2	1,9
Taux d'emploi (en % pop. 15-64 ans)	70	64,2
Emissions de GES en millions de tonnes d'équivalent CO ₂ (moyenne 2008-2012)	135,9	142,1

a. Il s'agit de la variante combinant une réduction de cotisations personnelles avec une réduction de cotisations patronales ciblée sur bas salaires, en cas de salaires bruts hors index inchangés.

5. Annexe: Evolution du NAIRU dans les quatre variantes envisagées

Graphique 2 - Evolution du NAIRU dans le scénario de référence et les variantes Salaires bruts hors index inchangés



Graphique 3 - Evolution du NAIRU dans le scénario de référence et les variantes Libre formation du coût salarial

